



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112694

VALABLE JUSQU'AU

08/07/2026

ÉDITÉ LE

16/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1999

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/05/2021  
15 500

Raison sociale : E.G.M.

RUE DU DANUBE  
44470 THOUARE-SUR-LOIRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTES 421 818 741

Siret : 421 818 741 00033

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5416809

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB 02661198

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB 02661197

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 51 13 03 62

Portable : 0647924962

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@egm-sas.fr

Responsabilité légale :

AQPI (830 945 598) / MARZELIERE OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/04/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/04/2026
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	14/05/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	06/04/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	08/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	06/04/2023
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.